

L'Inspecteur d'Académie  
Directeur académique des services de l'Education  
nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs  
chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de collèges  
avec SEGPA

Nice, le 19 juin 2019

Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
des Alpes-Maritimes

Division du Personnel  
1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par :  
Sakina Sadouk  
gestionnaire  
Téléphone  
04 93 72 63 57

Mél.  
sakina.sadouk@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

Objet : Recrutement poste à profil : Correspondant de scolarité MDPH

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des  
écoles titulaires remplaçants l'appel à candidature cité en objet.

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie  
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du  
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : [ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr)) **avant  
le jeudi 27 juin 2019 midi.**

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

## RECRUTEMENT POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN POUR 27/06/2019 MIDI  
ia06-dipe2@ac-nice.fr

NOM : Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  en délégation

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS(renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

---

Je déclare être candidat(e) au poste

Correspondant de scolarité à la MDPH

A ..... le  
(signature)

---

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A .....le  
(signature)

## Correspondant de scolarité à la MDPH

**Type d'emploi :** poste ouvert aux personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré

**Lieu d'exercice :** MDPH 06 - 27 Boulevard Paul Montel, 06200 Nice

**Date de prise de fonction :** En règle générale, à la rentrée scolaire prochaine

**Conditions de nomination :** nomination à titre définitif

**Conditions de rémunération :** indemnité de fonctions particulières de professeur des écoles (sous réserves de détention d'un diplôme professionnel spécialisé (70.35 euros brut/mois) et poste ouvrant droit à l'indemnité de mission particulière taux 1 (104.16€/mois), non cumulable avec l'ISAE.

**Organisation du temps de travail :** Sur la base de 1607 heures

**Cadre réglementaire :** Le correspondant de scolarité à la MDPH est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ASH dont vous serez le collaborateur, et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la MDPH. Vous serez amené(e) à travailler avec les instances du Conseil départemental, de la Direction académique (coordonnateur SAPAD, coordonnateurs AVS, secrétaire CDO, médico-social...)

**Description des missions :** Contribuer à l'application de la loi 2005-102 dans le cadre de la scolarisation et garantir aux mesures de compensation proposées à la CDAPH

Participer à la gestion administrative des dossiers de demandes de compensation et de PPS en collaboration avec les agents instructeurs sous la responsabilité fonctionnelles de l'équipe de direction de la MDPH et du Médecin en charge du pôle enfant

Coordonner le travail d'instruction avec les différents ERSH et les différents personnels de la MDPH (instructeurs, médecins, acteurs sociaux, acteurs du médico-social...)

Présenter les dossiers des élèves en équipe pluridisciplinaire d'évaluation

Anticiper et apporter un conseil pertinent sur toute situation de scolarisation d'un élève en situation de handicap  
Fournir à l'IEN ASH, en accord avec le MDPH, les éléments de pilotage nécessaires à la gestion des ressources mis au service du handicap (AVS, flux et orientation des élèves, matériel pédagogique adapté)

**Compétences et qualités requises :**

Etre porteur des valeurs du service public d'éducation

Etre porteur de l'intérêt de l'élève en situation de handicap

Etre titulaire du CAPPEI

Avoir une expérience affirmée dans l'enseignement spécialisé (une expérience d'ERSH serait un plus)

Avoir une connaissance des différents types de handicap mentionnés dans l'article 2 de la loi du 11 février 2005

Connaître précisément les structures de l'enseignement spécialisé, du médico-éducatif et notamment les éléments de fonctionnement

Connaître la carte et le réseau des établissements spécialisés

Avoir des capacités de communication, des aptitudes au relationnel et une capacité affirmée au travail d'équipe (dans le cadre d'un partenariat pluri catégoriel)

Etre en capacité de mener efficacement des réunions et de participer à des actions de formation professionnelle initiale ou continuée

Savoir rendre compte de ses actions

Etre capable de discrétion professionnelle

Etre capable de se rendre disponible et être réactif

Etre organisé(e), méthodique et surtout disponible

**Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste :** M. Maréchal, IEN ASH ien-06.ais@ac-nice.fr

**Procédure de candidature :** candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.